

OFFRE D'EMPLOI

Régisseuse générale / régisseur général

Le Plongeoir, Pôle national Cirque, recrute un régisseur général / une régisseuse générale

Labellisé Pôle national Cirque, Le Plongeoir met en œuvre un projet artistique et sociétal unique, favorisant la rencontre entre artistes, habitantes et habitants des territoires : le cirque au quotidien.

Dans le champ du cirque contemporain, Le Plongeoir a pour missions le soutien à la création, la diffusion de spectacles, les enseignements et les pratiques du cirque, l'action artistique et culturelle. À l'appui d'une équipe de 30 salariées et salariés permanents, Le Plongeoir met en œuvre une saison et un festival (Le Mans fait son Cirque), avec plus de 50 spectacles pour 150 représentations à l'année et 30 résidences de création accueillies. Le Plongeoir dispose de deux lieux principaux : La Cité du Cirque, lieu d'enseignement et de création, et Le Chapiteau permanent, lieu de création et de diffusion. La programmation s'inscrit également dans des lieux partenaires du territoire et avec des chapiteaux itinérants. Agréé FFEC Pratique amateur, Le Plongeoir enseigne le cirque à plus de 500 élèves dans le cadre des cours hebdomadaires. Il accueille en journée des publics diversifiés (scolaires et adaptés), intervient sur des actions hors les murs et assure l'enseignement de spécialité cirque de la seconde à la terminale en partenariat avec le Lycée Le Mans Sud.

Le pôle Technique et prévention est actuellement composé d'une équipe de trois personnes : un directeur technique, un régisseur plateau et responsable des accroches et une agente d'entretien.

Missions

Au sein du pôle Technique et prévention, sous l'autorité du directeur technique du Plongeoir, le régisseur général / la régisseuse générale est responsable de l'organisation et de la coordination technique de l'ensemble des événements de l'établissement.

Coordination technique des événements

Le régisseur général / la régisseuse générale :

- comprend et met techniquement en œuvre le projet artistique de l'établissement
- apporte une expertise technique et méthodologique sur laquelle s'appuie sa hiérarchie
- participe, en lien avec la direction technique, à l'évaluation de la faisabilité technique des événements
- prépare, coordonne et participe à l'accueil technique des événements
- définit et met en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'accueil technique des événements
- propose des adaptations et des options au regard des spécificités de chaque espace et de chaque projet
- peut effectuer des régies son ou lumière sur certains événements

Encadrement

Le régisseur général / la régisseuse générale :

- constitue et encadre les équipes techniques non permanentes

→ se fait relais auprès de sa hiérarchie de la coordination des équipes qu'elle ou il encadre

Sécurité

Le régisseur général / la régisseuse générale :

- s'assure de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics
- met en œuvre les prescriptions de sécurité déterminées par la direction technique
- peut participer à la rédaction des documents réglementaires

Matériel et locaux

Le régisseur général / la régisseuse générale :

- contribue à la définition des investissements techniques
- assure le suivi et l'entretien du parc matériel scénotechnique
- participe à l'organisation du stockage des matériels de l'établissement (administratif, pédagogique et scénotechnique)

Profil et compétences

Savoir

- Bonne connaissance des différents domaines techniques du spectacle vivant
- Connaissance des règles de prévention et de sécurité concernant les matériels électriques et scénotechniques et l'accueil de publics
- Connaissance du domaine de la régie lumière serait un plus
- Connaissance des gestes et postures d'usages dans l'exercice de ses missions
- Connaissance de la réglementation liée à l'encadrement et au salariat des personnels intermittents

Savoir-faire

- Capacités de lecture et d'analyse des fiches technique
- Capacités d'encadrement des équipes non-permanentes
- Compétences en régie lumière et/ou en régie son
- Mise en œuvre des équipements son, lumière, vidéo et plateau
- Compétences en accroche et levage, une connaissance des agrès de cirque serait un plus

Savoir-être

Rigueur, capacité d'adaptation et de communication, capacité à rendre compte et à travailler en équipe

Qualifications

- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Habilitation électrique B1V ou BR souhaitée
- Permis B indispensable

Idéalement:

- CACES R486 cat A et B, CACES R482 cat F et CACES R489 cat 3 souhaités
- Formation accroche et levage et formation aux risques du travail en hauteur souhaitées
- SST et SSIAP1 seraient un plus

Particularités liées au poste

- Travail en hauteur
- Manipulation et port de charges lourdes
- Horaires irréguliers avec amplitude variable
- Plages de travail les soirées, week-ends et jours fériés.
- Grande disponibilité

Conditions du poste

- CDI temps plein
- Cadre au forfait jours
- Poste Groupe 4 – Convention collective des entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285)
- Rémunération : selon qualifications et expérience
- Lieu de travail : Le Plongeoir, 6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans. Déplacements ponctuels dans le département.

Candidatures

→ CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Maxime DELAMARE, directeur technique, par e-mail à administration@leplongeoir-cirque.fr (objet : candidature au poste de régie générale)

→ **Date limite de candidature : 13 octobre 2025**

→ **Début des entretiens à partir du 14 octobre 2025**